



Il faut augmenter les salaires, pas l'âge de départ à la retraite ! Tous devant la Direction académique le 31 mai ! Tous en grève le 6 juin !

Le président et ses ministres multiplient les annonces médiatiques de « réformes ». Sa communication sur un « apaisement » n'est que de l'enfumage destiné à tenter de tourner la page des retraites et à dérouler ses contre-réformes destructrices des droits des travailleurs. Précisés lors d'un déplacement dans l'Hérault, la "revalorisation" et le "pacte" Ndiaye-Macron tournent le dos aux revendications des personnels et avancent encore dans la dégradation de l'Ecole publique. C'est ce qu'ont dénoncé l'ensemble des organisations syndicales mercredi 10 mai dans une déclaration lors du groupe de travail préparatoire au Comité Social d'Administration ministériel.

La partie « socle » de cette « revalorisation » n'est composée que de primes, qui donc ne sont pas versées si les personnels sont absents et qui ne comptent pas dans le calcul de la retraite. Elles ne sont versées qu'aux enseignants ou « assimilés », mettant de côté tous les autres personnels : administratifs, AED, AESH,

infirmières, personnels de direction, assistants sociaux...

L'augmentation de salaire due à ces primes serait inférieure à l'inflation sur un an, et bien loin des promesses de la campagne présidentielle de revalorisation de 10% pour tous.

Le « pacte », là encore sous forme de primes, mettrait en concurrence les personnels et créerait des hiérarchies intermédiaires. Il serait un moyen de déroger aux statuts, aux missions, aux obligations de service.

Les personnels refusent de travailler plus pour perdre un peu moins, tout comme ils s'opposent à la « réforme » des retraites qui veut les obliger à travailler deux ans de plus pour des pensions plus faibles !

Le 31 mai se tiendra le Comité Social d'Administration qui examinera la « revalorisation » et le « pacte » Ndiaye. La CGT Educ'action, la FNEC FP-FO, la FSU, le SE-UNSA, le Sgen-CFDT, SUD Education de Charente-Maritime appellent les personnels à un

Rassemblement mercredi 31 mai à 14h30 devant la Direction académique de La Rochelle

pour s'opposer à ces mesures et réaffirmer les revendications que l'exécutif feint de ne pas entendre :

- abandon de la « revalorisation » Ndiaye au profit d'une augmentation immédiate du point d'indice, sans contrepartie, *a minima* à hauteur de l'inflation, l'ouverture de discussions sur le rattrapage de la perte de pouvoir d'achat depuis 2000 et sur les grilles salariales ; un vrai salaire et un vrai statut pour les AESH,
- stop aux contre-réformes destructrices, et prioritairement retrait du « pacte » et du projet de réforme du lycée

professionnel,

- abrogation de la « réforme » des retraites !